

RÈGLEMENT DES SPORTS COLLECTIFS

HANDBALL

Année 2021 – 2022

Nouveauté 2020-2021 - [Nouveauté 2021-2022](#)



HANDBALL

SOMMAIRE

PARTIE 1 : REGLEMENT COMMUN DES SPORTS COLLECTIF	- 4 -
TITRE I : DEFINITION DES CHAMPIONNATS	- 4 -
Article 1 : Les Championnats	- 4 -
Article 2 : Les catégories d'âge	- 4 -
2.1 Règles de qualification des joueurs	- 5 -
2.1.1 Participation d'un joueur	- 5 -
2.1.2 Intégration des Séniors	- 5 -
2.1.3 Sur-classement	- 5 -
2.1.4 Double sur-classement	- 5 -
2.1.5 Limite du nombre de surclassés	- 5 -
2.2 Précisions par sport sur un championnat national	- 6 -
Article 3 : Le championnat Promotionnel et le championnat Elite	- 6 -
TITRE II : ACCES AUX COMPETITIONS	- 8 -
Article 4 : Obligations	- 8 -
Article 5 : Conditions d'accès et Modalités de qualifications	- 8 -
5.1 : En championnat élite	- 8 -
5.1.1 Par sport, catégorie et sexe	- 8 -
5.1.2 Gestion des invitations par l'organisateur	- 8 -
5.1.3 Gestion des repêchages	- 8 -
5.2 : En championnat promotionnel	- 9 -
5.2.1 Par sport, catégorie et sexe	- 9 -
5.2.2 Gestions des invitations par les organisateurs	- 9 -
5.2.3 Gestion des repêchages	- 9 -
5.3 Cas particuliers d'une compétition à filière unifiée lors de la phase nationale	- 9 -
5.4 Informations pratiques et qualifications	- 10 -
Article 6 : Les Jeunes officiels	- 11 -
6.1 Définition du Jeune Officiel	- 11 -
6.2 Caution jeune arbitre et vérification de la qualification	- 11 -
6.3 Prise en charge financière	- 11 -
6.4 : Championnat ELITE	- 12 -
6.5 Championnat PROMOTIONNEL	- 12 -
6.6 Niveau requis	- 12 -
6.6.1 Elite	- 12 -
6.6.2 Promotionnel	- 12 -
6.7 En cas d'absence d'arbitre lors d'un match	- 12 -
6.8 Validations des Jeunes Officiels (attestation) et obligations d'arbitrage (présence et qualification)	- 13 -
6.9 Informations complémentaires	- 13 -
Article 7 : Tenue vestimentaire de compétition	- 14 -
Article 8 : Titres et récompenses	- 14 -
Article 9 : Modalités d'accès au HNS	- 14 -
Article 10 : Dispositions particulières	- 15 -
TITRE III : RÉSERVES, RÉCLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRES	- 16 -
Article 11 : Les réclamations et procédures disciplinaires	- 16 -
11.1 Les réserves et réclamations	- 16 -
11.1.1 Réserves	- 16 -
11.1.2 Réclamations	- 16 -
11.2 La commission des réclamations et litiges de la compétition	- 16 -
11.3 Les sanctions	- 16 -
Article 12 : Le dopage	- 17 -
PARTIE 2 : ACTIVITE	- 18 -
HANDBALL	- 18 -
TITRE IV : REGLEMENT SPECIFIQUE	- 18 -
Article 13 : Règles spécifiques championnat ELITE	- 18 -
13.1 Nombre de joueurs	- 18 -
13.2 Temps de jeu	- 18 -
13.3 Décompte des points	- 19 -

HANDBALL

13.4 Egalités à la fin des rencontres de classement	- 19 -
13.5 Egalités à la fin des poules de classement	- 19 -
13.6 Gestion des sanctions disciplinaires	- 20 -
13.6.1 Exclusion temporaire	- 20 -
13.6.2 Disqualification sans rapport	- 20 -
13.6.3 Disqualification avec rapport	- 20 -
13.7 Règles particulières	- 20 -
13.7.1 Taille du ballon	- 20 -
13.7.2 Terrain, tracés et équipements spécifiques	- 20 -
13.7.3 Temps mort	- 20 -
13.7.4 Remplacements	- 20 -
13.7.5 Utilisation de la colle	- 21 -
Article 14 : Championnat National PROMOTIONNEL	- 22 -
14.1 Nombre de joueurs : 6 contre 6	- 22 -
14.2 Temps de jeu	- 22 -
14.3 Décompte des points	- 22 -
14.4 Egalités à la fin des rencontres de classement	- 22 -
14.5 Egalités à la fin des poules de classement	- 23 -
14.6 Gestion des sanctions disciplinaires	- 23 -
14.6.1. Exclusion temporaire	- 23 -
14.6.2. Disqualification sans rapport	- 23 -
14.6.3. Disqualification avec rapport	- 23 -
14.7 Règles particulières	- 24 -
14.7.1 Taille du ballon	- 24 -
14.7.2 Terrain, tracés et équipements spécifiques	- 24 -
14.7.3 Temps mort	- 24 -
14.7.4 Remplacements	- 24 -
14.7.5 Utilisation de la colle	- 24 -
TITRE V : ORGANISATION DES RENCONTRES DE LA PHASE FINALE	- 25 -
Article 15 : Organisation de la phase finale	- 25 -
15.1 Championnat ELITE	- 25 -
15.1.1 : 4 équipes qualifiées :	- 25 -
15.1.2 : 5 équipes qualifiées :	- 25 -
15.1.3 : 6 équipes qualifiées :	- 25 -
15.1.4 : 7 équipes qualifiées	- 26 -
15.1.5 : 8 équipes qualifiées	- 26 -
15.1.6 : 9 équipes qualifiées	- 29 -
15.1.7 : 10 équipes qualifiées	- 31 -
15.1.8 : 11 équipes qualifiées	- 32 -
15.1.9 : 12 équipes qualifiées	- 32 -
15.2 Championnat PROMOTIONNEL	- 35 -
15.2.1 : 4 équipes qualifiées :	- 35 -
15.2.2 : 5 équipes qualifiées :	- 35 -
15.2.3 : 6 équipes qualifiées :	- 35 -
15.2.4 : 7 équipes qualifiées	- 36 -
15.2.5 : 8 équipes qualifiées	- 37 -
15.2.6 : 9 équipes qualifiées	- 39 -
15.1.8 : 10 équipes qualifiées	- 41 -
15.1.9 : 11 équipes qualifiées	- 42 -
15.1.10 : 12 équipes qualifiées	- 42 -

PARTIE 1 : REGLEMENT COMMUN DES SPORTS COLLECTIF

TITRE I : DEFINITION DES CHAMPIONNATS

ARTICLE 1 : LES CHAMPIONNATS

Les championnats nationaux de sports collectifs sont organisés par catégorie d'âge et par filière - Promo et Elite - pour les sports collectifs répertoriés dans le tableau suivant.

La plupart offre deux filières de qualification et 2 championnats différents

Certains, deux filières de qualification mais un championnat unifié (RU toutes catégories sauf minimes garçons, FU féminin)

Certains sports se déroulent en filière promotionnelle unique : Tri-sports, Rugby à 13, Futsal Féminin

Les championnats organisés sont les suivants :

			MF	MF	MG	MG	CG	CG	CJF	CJF	CJG	JG	JG
	BF	BG	Elite	Promo	Elite	Promo	Elite	Promo	Elite	Promo	Elite	Elite	Promo
Basket-ball			X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Hand-ball			X	X	X	X		X	X	X	X		X
Football					X	X		X			X		X
Futsal			X		X	X	X	X	X			X	X
Rugby à 7			X		X	X	X	X	X			X	X
Rugby à 13			X		X		X		X			X	
Volley-ball			X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Tri-sport	X	X	X		X								

Les rencontres nationales peuvent être organisées : FB MF CJF

ARTICLE 2 : LES CATEGORIES D'AGE

Les catégories d'âge sont celles définies dans les règlements généraux UGSEL (voir spécificités en Football et Handball élite CG et JG).

Pour les 2 championnats ELITE et PROMOTIONNEL, les féminines sont autorisées à intégrer des équipes masculines dans les catégories benjamins et minimes sans toutefois pouvoir participer dans la catégorie supérieure.

HANDBALL

2.1 REGLES DE QUALIFICATION DES JOUEURS

2.1.1 Participation d'un joueur

Un joueur ne peut participer à deux rencontres de sports différents ou de catégories différentes lors d'un même championnat.

En cas d'infraction, les deux rencontres auxquelles le joueur aura participé seront perdues pour les équipes fautives.

Un joueur, inscrit sur la feuille d'engagement, peut participer à une rencontre à n'importe quel moment de celle-ci. Le nombre minimum de joueurs doit être présent pour démarrer le championnat.

2.1.2 Intégration des Séniors

Les joueurs séniors ne peuvent plus participer aux championnats nationaux sauf en qualité de jeune officiel.

2.1.3 Sur-classement

Les licenciés d'une catégorie d'âge inférieure sont admis à participer aux épreuves de la catégorie immédiatement supérieure si le médecin reconnaît cette aptitude exceptionnelle. [Ref article 8 des Renseignements Généraux \(RG\) UGSEL](#)

Dans ce cas, le joueur devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de sur-classement précisant le sport autorisé, pour être admis à participer.

2.1.4 Double sur-classement

Il n'est possible que pour les :

- Minimes Filles 2ème année dans la catégorie unique Cadettes/Juniors Filles
- Minimes garçons 2ème année en Cadets Juniors Elite Hand et Foot

[Dans ce cas, le joueur devra présenter, avant l'épreuve, avec sa licence, le certificat de double sur-classement précisant le sport autorisé, pour être admis à participer, et délivré par un médecin spécialiste de la médecine du sport.](#)

2.1.5 Limite du nombre de surclassés

Le sur-classement (simple et double cumulés) est autorisé dans les limites suivantes :

- ELITE: FB 4 / BB 2 / HB 2 / VB 2 / Rugby 2 / FS 2
- PROMOTIONNEL: FB 2 / BB 1 / HB 2 / VB 2 / Rugby 2 / FS 2 / TS 2

Ce nombre correspond aux joueurs inscrits pour l'engagement via U sport.

HANDBALL

2.2 PRECISIONS PAR SPORT SUR UN CHAMPIONNAT NATIONAL

	Championnat ELITE	Championnat PROMOTIONNEL
Basket-ball	5 x 5 (min 7 joueurs-max 10)	3 x 3 (min 5 joueurs-max 6 dont le JO.) Sur 1 panier
Volley-ball	4 x 4 terrain 14x7m – min 5 joueurs – max 8.	4 x 4 terrain 14x7m – min 6 joueurs – max 8
Handball	7 x 7 (min 9 joueurs-max 12) Terrain 40 x 20m ou 38 x 18m	6 x 6 (min 8 joueurs-max 10 dont le JO.) Terrain 40 x 20m ou 38 x 18m
Football	11 x 11 (min 13 joueurs-max 16)	7 x 7 (min 8 joueurs-max 11 dont le JO.) Demi-terrain
Rugby a 7	7 x 7 (min 9 joueurs – max 12) Terrain 56 x 36m	7 x 7 (min 9 joueurs-max 12 dont le JO.) Terrain 56 x 36m
Rugby à 13		7 x 7 (min 9 joueurs-max 12 dont le JO.) Terrain 56 x 36m
Futsal	5 x 5 (min 7 joueurs – max 10)	5 x 5 (min 7 joueurs – max 10 dont le JO.)
Jeune Officiel	Il n'est pas intégré dans le nombre maximum de joueurs.	Le JO non-joueur fait partie de l'effectif maximum mais pas minimum.

Le non-respect des nombres minimum et maximum de joueurs par équipe, ainsi que du nombre maximum de sur-classement en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu par **pénalité (0 POINT)** pour l'équipe concernée, **jusqu'à la mise en conformité au règlement.**

ARTICLE 3 : LE CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL ET LE CHAMPIONNAT ELITE

Le championnat ELITE est ouvert à tous les établissements, **et obligatoire à toutes sections sportives déclarées MEN ou fédérale**

Pour le championnat PROMOTIONNEL, ne peuvent participer les établissements ayant :

- Une section sportive déclarée MEN ou fédérale,
- Des élèves bénéficiant d'horaires aménagés,
- Une A.S. en relation avec un club (convention/partenariat),
- Les établissements qui répondent aux conditions ci-dessus, et qui s'engagent en promo dans leur territoire ne pourront prétendre à une qualification aux championnats nationaux

Attention, une équipe qui aura réalisé une 1^{ère} ou 2^{nde} place aux nationaux PROMOTIONNEL devra, pour prétendre à une qualification aux nationaux, s'inscrire en ELITE l'année suivante.

Une équipe qui réalise un podium en ELITE ne peut s'engager en PROMO l'année suivante. La liste des équipes concernées, par leurs résultats de l'année antérieure, est consultable sur le site national.

Cette restriction s'applique exclusivement l'année qui suit la réalisation de cette place. Elle sera autorisée à s'inscrire en PROMOTIONNEL dans son territoire sans pouvoir prétendre se qualifier ou être invitée aux championnats dans ce niveau.

HANDBALL

Les lycées ayant des classes à option EPS, donc proposant deux activités pour le CCF, sont autorisés à participer à ce championnat PROMOTIONNEL.

La participation à ce championnat PROMOTIONNEL devra être validée par le conseil d'administration des comités ou à défaut des territoires concernés.

Pour rappel, un établissement scolaire ne peut avoir qu'une équipe dans les finales nationales. Si au niveau territorial plusieurs équipes sont engagées, seule celle du championnat ELITE pourra être qualifiée pour les phases nationales.

Facturation de 500 Euros :

Ce dispositif s'inscrit dans le contexte d'un championnat incomplet en termes d'équipes participantes. Quand la procédure de repêchage est inopérante au regard d'un établissement en situation de désistement trop tardif : au délai des 15 jours précédant le premier jour du championnat.

Il est laissé à l'appréciation de l'organisateur, de facturer la somme des 500 € à l'attention du comité. Ce dernier pourra ensuite se tourner vers l'établissement

TITRE II : ACCES AUX COMPETITIONS

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS

Tous les participants à une compétition nationale s'engagent à respecter la charte éthique de l'UGSEL

La vérification des licences des participants est effectuée lors de l'accueil des équipes par le délégué sportif.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ACCES ET MODALITES DE QUALIFICATIONS

5.1 : EN CHAMPIONNAT ELITE

5.1.1 Par sport, catégorie et sexe

L'équipe classée 1^{ère} de chaque territoire ou une des équipes suivantes est qualifiée pour les finales nationales.

La phase finale se déroulera avec un minimum de 6 équipes et un maximum de 12 équipes (invité inclus).

Pour atteindre le minimum de 6 un repêchage sera effectué, selon les modalités de l'article...

Dans un souci d'organisation, un repêchage favorisant le nombre pair d'équipes sera envisagé (ex : 7 qualifiées, alors une équipe sera repêchée)

5.1.2 Gestion des invitations par l'organisateur

Le comité ou le territoire organisateur a la possibilité d'inviter pour une catégorie, une équipe de son comité ou territoire qui n'a pas obtenu sa qualification sportive.

5.1.3 Gestion des repêchages

Ces repêchages seront attribués de la manière suivante :

1. Le premier : au territoire ayant le plus d'équipes engagées dans l'année en cours
2. Le second : au territoire dont l'équipe représentante était championne nationale l'année précédente
3. Le troisième : au territoire ayant le 2^e plus grand total d'équipes engagées dans l'année en cours
4. Le quatrième : au territoire ayant le 3^e plus grand total d'équipes engagées dans l'année en cours
5. Le cinquième : au territoire ayant le 4^e et ainsi de suite.

Un territoire ne peut obtenir un repêchage que pour un seul des critères ci-dessus sauf si tous les autres territoires ne peuvent répondre aux critères cités.

Les territoires seront informés de leur ordre de repêchage pour leur 1^{ère} équipe non qualifiée. Un territoire ne pourra participer avec plus de 2 équipes sauf s'il est territoire organisateur et que tous les repêchages n'ont pas permis d'arriver à un tableau complet.

HANDBALL

5.2 : EN CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL

5.2.1 Par sport, catégorie et sexe

L'équipe classée 1^{ère} ou une des équipes suivantes de chaque territoire est qualifiée pour les finales nationales.

Si un ou des territoires ne présentent pas d'équipe, un nombre d'équipes équivalent seront repêchés pour participer aux finales nationales.

5.2.2 Gestions des invitations par les organisateurs

Le comité ou le territoire organisateur a la possibilité d'inviter pour une catégorie, une équipe de son comité ou territoire qui n'a pas obtenu sa qualification sportive.

Le territoire peut choisir d'inscrire son équipe invitée en PROMOTIONNEL, à partir du moment où cette équipe a participé au championnat dans sa filière dans son territoire.

Si l'équipe invitée est dans le championnat PROMOTIONNEL, cette qualification est automatique et la compétition peut rassembler dans ce cas jusqu'à 12 équipes.

5.2.3 Gestion des repêchages

Ces repêchages seront attribués de la manière suivante :

1. Le premier : au territoire ayant le plus d'équipes engagées dans l'année en cours
2. Le second : au territoire dont l'équipe représentante était championne nationale l'année précédente
3. Le troisième : au territoire ayant le 2^e plus grand total d'équipes engagées dans l'année en cours
4. Le quatrième : au territoire ayant le 3^e plus grand total d'équipes engagées dans l'année en cours
5. Le cinquième : au territoire ayant le 4^e et ainsi de suite.

Les territoires seront informés de leur ordre de repêchage pour leur 1^{ère} équipe non qualifiée. Un territoire ne pourra participer avec plus de 2 équipes sauf s'il est territoire organisateur et que toutes les invitations n'ont pas permis d'arriver à un tableau complet (12 équipes).

5.3 CAS PARTICULIERS D'UNE COMPETITION A FILIERE UNIFIEE LORS DE LA PHASE NATIONALE

Lorsque des qualifications supplémentaires seront nécessaires dans chacune des filières (cas des compétitions à filière unifiée lors de la phase nationale - FUTSAL CJF, FUTSAL MF, RUGBY CJF, RUGBY CG, JG, RUGBY MF, les critères de qualification s'appuieront par filière, sur les résultats de l'année précédente –comme décrit dans l'article 5.1.4 et 5.2.3, puis sur les territoires présentant le plus grand nombre d'équipes engagées dans le sport et la catégorie.

HANDBALL

5.4 INFORMATIONS PRATIQUES ET QUALIFICATIONS

AU NIVEAU TERRITORIAL plusieurs cas de figure sont envisageables :

- Les règlements nationaux peuvent être intégralement appliqués cependant des aménagements locaux restent possible.
- Si peu d'équipes sont engagées, la gestion est territoriale en utilisant la formule du jeu réduit, chaque équipe devant préciser si elle s'engage en championnat ELITE ou PROMOTIONNEL.
- Toutes les rencontres en championnat PROMOTIONNEL doivent si possible, se dérouler en plateau
- Attention au cumul du temps de jeu sur la journée.

HANDBALL

ARTICLE 6 : LES JEUNES OFFICIELS

6.1 DEFINITION DU JEUNE OFFICIEL

Est considéré comme Jeune Officiel, un élève scolarisé ou un jeune âgé de moins de 21 ans qui présente les qualifications requises (UGSEL ou fédéral).

Chaque équipe qualifiée pour une phase finale de championnat national **Minime, Cadet et Cadette/Junior Fille**, (élite et promotionnel) et **les Juniors Garçons** (filière promotionnelle) et **Cadet-Junior Garçon Foot et Hand** (filière élite) doit présenter un jeune officiel.

Sa compétence devra être certifiée et validée au niveau UGSEL (territorial, ou national ou par un diplôme fédéral).

En **Junior Garçon** (filière élite) la présence d'un jeune officiel certifié à la suite d'un stage national UGSEL ou par un diplôme fédéral est possible.

Il appartiendra à l'AS, le comité ou le territoire de l'équipe qualifiée.

Le jeune officiel est à disposition de l'organisateur, il peut arbitrer, en fonction de ses compétences, des matchs de la filière élite ou promotionnel. Il doit être présent 20 minutes avant l'horaire du match pour lequel il est désigné.

6.2 CAUTION JEUNE ARBITRE ET VERIFICATION DE LA QUALIFICATION

Excepté dans la catégorie Junior élite, une somme forfaitaire de 300€ devra être remise au délégué sportif avant le début du tournoi par toutes les équipes.

Le non-dépôt en début de tournoi national entraîne automatiquement match perdu pour l'équipe concernée, [jusqu'à la mise en conformité au règlement](#)

Cette somme sera utilisée pour moitié :

- À l'organisateur pour couvrir les frais des arbitres fédéraux (si besoin.)
- À l'UGSEL Nationale pour développer la formation et des actions en faveur des Jeunes Officiels.

Chaque équipe devra fournir avant la compétition, la qualification de son jeune officiel accompagnateur.

Cette vérification de qualification est réalisée par un écrit et une mise en situation pratique lors du championnat national.

Elle se situe à 20 pts sur la grille de référence d'arbitrage et est délivrée par le responsable arbitrage ou le délégué sportif.

6.3 PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Référence à la fiche de répartition des frais jury (en ligne sur le site www.ugsel.org)

Un jeune officiel convoqué par l'UGSEL Nationale peut couvrir une équipe de son territoire, dans ce cas l'équipe prend en charge tous les frais.

HANDBALL

6.4 : CHAMPIONNAT ELITE

Dans cette filière, le jeune officiel se consacre uniquement à sa fonction d'arbitre.

L'enseignant référent est invité aux débriefings, fait avec le responsable des jeunes officiels, à la fin de chaque rencontre

6.5 CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL

Pour toutes les catégories, le jeune officiel lorsqu'il officie est, autant que faire se peut, encadré par l'enseignant de l'équipe à laquelle il appartient. Cet enseignant peut en cas de nécessité demander un temps mort arbitre et intervenir lors des arrêts de jeu.

Un jeune officiel appartenant à l'établissement peut jouer. Si c'est un jeune officiel d'un autre établissement, il est intégré dans le nombre de joueurs maximum de l'équipe sans pouvoir jouer.

6.6 NIVEAU REQUIS

6.6.1 Elite

	VB	BB	HB	FS	FB	RU
Cadet Cadette/Junior	JO +16	Région	Garçons : National U18G Filles : Région U18G ou U18F	U17 ligue (FB) Pas de diplôme spécifique jeune FFF	U19 Ligue ou 17 National	Stagiaire ou ACF (Arbitre en Cours de Formation)
Minime	Tout niveau fédéral+ jeune ayant suivi une formation scolaire territoriale					
Tri-sports Benjamin	Tout niveau fédéral + jeune ayant suivi une formation scolaire de quelque niveau que ce soit (départemental-régional ou national)					

Et s'ajoutent :

1. Les jeunes officiels validés pour le niveau concerné lors d'un stage national,
2. Les jeunes des sections sportives arbitrage de lycée ou collège dont leur formateur peut attester du niveau.

6.6.2 Promotionnel

Le niveau requis est celui d'une formation UGSEL du comité, du territoire ou nationale

6.7 EN CAS D'ABSENCE D'ARBITRE LORS D'UN MATCH

L'absence d'un arbitre désigné ne peut en aucun cas motiver le report d'une rencontre de championnat UGSEL quel que soit le niveau auquel se dispute la compétition.

Si le ou les arbitres désignés sont absents à l'heure prévue ou après un délai raisonnable compatible avec les impératifs d'organisation :

1. Il sera fait appel à tout arbitre officiel neutre présent,
2. A défaut, il sera fait appel à tout arbitre officiel présent, le plus qualifié assurant l'arbitrage,
3. A défaut, chaque équipe présentera une personne susceptible d'arbitrer.

Si la rencontre n'a pas lieu par défaut de présentation d'arbitre par les équipes, celles-ci perdront toutes les deux la rencontre.

HANDBALL

La (ou les) personne(s) désignée(s) ne peut (peuvent) en même temps arbitrer et diriger une équipe.

6.8 VALIDATIONS DES JEUNES OFFICIELS (ATTESTATION) ET OBLIGATIONS D'ARBITRAGE (PRESENCE ET QUALIFICATION)

Pour les championnats unifiés (suppression ELITE/PROMO) se référer aux règlements spécifiques

	ELITE	PROMO
	Obligation	Obligation
JUNIOR G	Non	Oui si Non caution de 300 € non restituée
CADETTE JUNIOR F	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Oui si Non caution de 300 € non restituée
CADET JUNIOR G	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Oui si Non caution de 300 € non restituée
CADET G	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Oui si Non caution de 300 € non restituée
MINIME F	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Oui si Non caution de 300 € non restituée
MINIME G	Oui si Non caution de 300 € non restituée	Oui si Non caution de 300 € non restituée
Tri Sports MINIME		Oui si Non pas de participation
Tri Sports BENJAMIN		Oui si Non pas de participation

A l'issue de chaque championnat, le responsable des JO délivrera une attestation post bac, reconnaissant les compétences minimums requises.

- obtenir une note supérieure à 30 points lors de son évaluation par le responsable des arbitres désigné par l'UGSEL pour la compétition
- répondre aux critères de niveau précisés par l'activité

6.9 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Trois filières de convocation aux championnats nationaux sont possibles :

1. Convocation après le stage national
2. Convocation avec une équipe de son territoire
3. Convocation après avoir été sélectionné par le comité d'organisation

La validation est acquise après évaluation selon les critères définis par l'activité.

HANDBALL

ARTICLE 7 : TENUE VESTIMENTAIRE DE COMPETITION

Pour toutes les compétitions nationales, organisées par l'UGSEL, la tenue générale des élèves doit être en conformité avec les règlements des fédérations du sport concerné.

Les élèves d'un même établissement doivent revêtir un maillot identique aux couleurs de l'établissement.

Le short réglementaire est aussi obligatoire et de couleur identique pour toute une équipe.

Les maillots doivent être numérotés devant et derrière pour les sports collectifs de salle, derrière pour les sports collectifs extérieurs.

Chaque équipe devra se munir de deux jeux de maillots de couleurs différentes.

Le nom de l'établissement ou de son association sportive doit figurer obligatoirement sur le maillot.

Pour les championnats nationaux, il est souhaitable que la numérotation des joueurs soit identique pour l'ensemble du tournoi.

La Commission disciplinaire et réglementaire a compétence pour statuer sur tout problème qui en cas de non-respect de l'un de ces points.

ARTICLE 8 : TITRES ET RECOMPENSES

Les podiums sont établis à l'issue de la compétition selon les filières respectives.

Pour être officialisée, une compétition doit regrouper au moins 4 équipes provenant de 3 super territoires différents.

Tous les membres d'une équipe parvenant au podium reçoivent une médaille spécifique : or pour les premiers, argent pour les 2^{nds}, bronze pour les 3^{èmes}.

Et pour l'équipe championne nationale, un tee-shirt champion national millésimé.

ARTICLE 9 : MODALITES D'ACCES AU HNS

Statut de HNS modalités d'accès aux diplômes et certification JO UGSEL Référence aux art.11,14.2 et 14.3des RG

Pour obtenir la validation **HNS**, un jeune officiel devra :

1. Officier lors d'un championnat national des catégories Cadets Garçons, Cadettes/Juniors Filles, Cadets / Juniors Garçons ou Juniors Garçons.
2. Être convoqué par l'UGSEL nationale ou accompagner une équipe de son territoire, dans les catégories citées ci-dessus.
3. Obtenir une note supérieure à 30 points lors de son évaluation par le responsable des arbitres désigné par l'UGSEL pour la compétition (référence grille d'évaluation incluse dans les livrets de formation spécifique à chaque sport).
4. Répondre aux critères de niveau précisés pour la catégorie concernée

HANDBALL

ARTICLE 10 : DISPOSITIONS PARTICULIERES

. Retard : pénalité et Forfait

Un forfait ne peut être prononcé qu'après un retard de trente minutes sur l'heure fixée par l'organisateur de la rencontre pour un match ayant entraîné un déplacement, 10 minutes pour le tournoi national. Ceci entraîne match perdu par forfait. (Voir règlement spécifique).

Un retard entre 5' et 10' entraîne une pénalité précisée dans chaque règlement spécifique

En cas de forfait suite à l'inscription sur Usport, soit au plus tard 24 jours avant le début de la compétition, le territoire de l'équipe forfait versera le chèque de caution qu'elle aura reçu à l'organisateur de la compétition.

TABLEAU DES PENALITES EN ANNEXE

TITRE III : RÉSERVES, RÉCLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRES

ARTICLE 11 : LES RECLAMATIONS ET PROCEDURES DISCIPLINAIRES

11.1 LES RESERVES ET RECLAMATIONS

Pour être recevables, les réserves et réclamations doivent être écrites sur la feuille de match par l'arbitre sous la dictée du capitaine ou du responsable de l'équipe réclamante (régulièrement inscrits sur la feuille de match) et en présence du capitaine ou du responsable de l'équipe adverse.

11.1.1 Réserves

Elles ne sont recevables que si elles sont écrites sur la feuille de match avant le début de la rencontre. Toutefois, si un incident matériel survient en cours de jeu ou si un joueur arrive en retard, une réserve pourra être formulée à la mi-temps ou en fin de partie.

11.1.2 Réclamations

Elles ne peuvent porter que sur une faute technique d'arbitrage, c'est-à-dire une mauvaise interprétation par l'arbitre, le marqueur ou le chronométreur des lois du jeu. Elles seraient déposées en pure perte, si elles portaient sur une question de fait dont l'arbitre est seul juge et pour laquelle sa décision est sans appel.

Pour être recevable, une réclamation doit être :

- Effectuée verbalement auprès de l'arbitre, par le capitaine ou le responsable de l'équipe réclamant dès le premier arrêt de jeu suivant la décision contestée
- Confirmée après la rencontre sur la feuille de match selon les modalités prévues ci-dessus.

N.B. : L'arbitre ne peut refuser de transcrire une réserve ou une réclamation même si elle lui semble non recevable (hors délais prescrits ne portant pas sur une faute technique d'arbitrage, non précédée de réclamation verbale...) mais il devra préciser alors les conditions anormales dans lesquelles elle a été déposée.

- Dans tous les cas, l'arbitre enverra un rapport dans les meilleurs délais à la commission intéressée.

11.2 LA COMMISSION DES RECLAMATIONS ET LITIGES DE LA COMPETITION

La commission comprend de 5 personnes : le (la) délégué(e) de la CTN, et/ou de la CNAS ; le (la) Président(e) du Comité d'organisation ou juge arbitre général, le directeur de compétition et éventuellement une ou deux personnes à désigner sur place.

Référence TITRE V, Article 28.3 des RG.

11.3 LES SANCTIONS

Référence à l'art. 11 des statuts : la qualité de membre de l'Ugsel nationale, ... les voies de fait, les manquements à l'éthique sportive. En tout état de cause, le caractère de gravité est laissé à l'appréciation de l'organe compétent pour prononcer la sanction.

HANDBALL

ARTICLE 12 : LE DOPAGE

Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle anti-dopage suivant les modalités arrêtées par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments.

Référence Titre VI, art 30 des RG.

HANDBALL

PARTIE 2 : ACTIVITE HANDBALL

TITRE IV : REGLEMENT SPECIFIQUE

ARTICLE 13 : REGLES SPECIFIQUES CHAMPIONNAT ELITE

13.1 NOMBRE DE JOUEURS

Phases finales UGSEL nationale

Nombre minimum de joueurs pour commencer un match	Nombre de joueurs présents en phase finale nationale pour débiter la compétition	
	Nombre minimum	Nombre maximum
	9	12

- Seuls les élèves inscrits sur Usport, liste d'élèves validée par le Délégué Sportif national, peuvent prendre part à une rencontre.
- Nombre de sur-classement possible : 2
- **Les catégories Cadet et Junior Garçon sont regroupées dans une catégorie unique - Cadet/Junior Garçon - sans restriction du nombre de joueurs de chacune des 2 catégories.**

13.2 TEMPS DE JEU

	Temps complet	Temps réduit	
	1 match par jour	2 ou 3 matchs / jour	4 matchs et + / jour
MF/MG	2 x 15 min	2 x 12 min	2 x 10 min
CJF	2 x 20 min	2 x 15 min	2 x 12 min
CJG	2 x 20 min	2 x 15 min	2 x 12 min

	4 équipes	5 équipes	6 équipes
Nb de matchs pour le tournoi	8	12	13
Nb de matchs par équipe	4	4 ou 5	
Nb de matchs max par équipe par jour	3	4	

☛ Si le championnat débute le jour de l'accueil, le temps de jeu sera celui du temps réduit.

HANDBALL

13.3 DECOMPTE DES POINTS

Attribution des points :

- Match gagné : 3 pts
- Match nul : 2 pts
- Match perdu : 1 pt
- Forfait ou pénalité : 0 pt

13.4 EGALITES A LA FIN DES RENCONTRES DE CLASSEMENT

1. Avant les jets de 7m, pendant une pause de 5 minutes, chaque équipe désigne à l'arbitre, les 5 joueurs habilités qui effectueront chacun un tir, en alternance avec l'adversaire.

Pour chaque série de jets de 7m, les joueurs autorisés à tirer et les gardiens de but autorisés sont les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au coup de sifflet final de la rencontre.

Les gardiens de but peuvent être sélectionnés et remplacés librement ainsi que les joueurs blessés.

Les arbitres déterminent le ballon, le but et font le tirage au sort. Le gagnant décide de débiter ou non.

2. En cas d'égalité après les 5 tirs de chaque équipe au premier tour, une deuxième série de jets de 7m pour laquelle commence l'équipe, qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs.

Pour cette 2^{ème} série :

- Chaque équipe désigne 5 joueurs habilités à tirer, les joueurs ayant participé à la 1^{ère} série peuvent être à nouveau désignés.
- À nombre de tireurs équivalent, dès qu'une équipe prendra l'avantage, elle sera déclarée vainqueur.

3. Si, à l'issue de cette 2^{ème} série, les équipes sont toujours à égalité, on recommence une autre série qui s'achèvera de manière identique.

13.5 EGALITES A LA FIN DES POULES DE CLASSEMENT

En cas d'égalité de points à l'issue des poules de classement, les équipes seront départagées en tenant compte dans l'ordre :

1. De la présence d'un jeune arbitre pour l'équipe
2. Des points acquis lors des rencontres les ayant opposées
3. Du goal-average, set-average ou point-average ne tenant compte que des seules rencontres les ayant opposées.
4. Du goal-average, set-average ou point-average général
5. Du plus petit nombre de sanctions disciplinaires ayant entraîné une exclusion définitive du terrain (par ex : carton rouge)
6. Du plus petit nombre de sanctions disciplinaires (par exemple carton jaune ou exclusion temporaire)
7. De la meilleure attaque
8. De la moyenne d'âge des joueurs inscrits sur la feuille de match : l'équipe totalisant la

HANDBALL

plus petite moyenne d'âge est déclarée vainqueur.

Attention : ces différents critères s'appliquent dans l'ordre sans jamais revenir au critère précédent.

13.6 GESTION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

13.6.1 Exclusion temporaire

L'exclusion temporaire est de 2 minutes en temps réduit comme en temps complet. Pour un même joueur, la 3^{ème} exclusion temporaire le disqualifie pour la fin de la rencontre. Il ne peut rester sur le banc et doit se rendre en tribune.

13.6.2 Disqualification sans rapport

Une disqualification sans rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre. L'équipe est réduite d'un joueur pendant 2 minutes. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, décider d'une suspension d'un ou plusieurs matches pour la suite du tournoi.

13.6.3 Disqualification avec rapport

Une disqualification avec rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre et le suspend automatiquement pour la rencontre suivante. L'équipe est réduite d'un joueur pendant 2 minutes. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, augmenter le nombre de matches de suspension pour la suite du tournoi.

13.7 REGLES PARTICULIERES

13.7.1 Taille du ballon

- T1 pour Minime Fille
- T2 pour Minime Garçon et Cadette/Junior Fille
- T3 pour Cadet, Junior Garçon et Cadet/Junior Garçon

13.7.2 Terrain, tracés et équipements spécifiques

- Terrain de Hand
- Aucun tracé spécifique
- Buts : 3 m x 2 m avec filets

13.7.3 Temps mort

Un temps mort d'une minute par équipe et par mi-temps, peut être demandé. Le temps mort est uniquement accordé lorsque l'équipe demandeuse est en possession du ballon (ballon en jeu ou lors d'une interruption du jeu). L'utilisation du "carton vert" est la méthode obligatoire pour demander un temps mort. Il doit être déposé à la table de marque.

13.7.4 Remplacements

Les remplaçants peuvent entrer en jeu tout au long de la partie, pendant un arrêt de jeu et sous contrôle de l'arbitre. Un joueur remplacé peut revenir en jeu

HANDBALL

13.7.5 Utilisation de la colle

Seule l'utilisation de la colle blanche pour la manipulation du ballon est autorisée.

Attention : les municipalités interdisent, de plus en plus, l'utilisation de la colle (même blanche) dans leurs gymnases.

Merci de respecter cette interdiction municipale et, par conséquent, l'organisateur.

- A l'exception des modalités prévues dans les règlements particuliers, les règlements des fédérations délégataires s'appliquent aux championnats organisés par l'UGSEL
- Les cas non prévus par le présent règlement sont de la compétence de la Commission Nationale d'Animation Sportive ou de son représentant lors de la phase finale.

HANDBALL

ARTICLE 14 : CHAMPIONNAT NATIONAL PROMOTIONNEL

Le championnat promotionnel a été mis en place pour favoriser la pratique de plusieurs équipes simultanément sur un même site, ceci afin de limiter les temps de pause, favoriser l'esprit de convivialité...

14.1 NOMBRE DE JOUEURS : 6 CONTRE 6

Phases finales UGSEL nationale

Nombre minimum de joueurs pour commencer un match	Nombre de joueurs présents en phase finale nationale pour débiter la compétition	
	Nombre minimum	Nombre maximum et pour la durée du tournoi
5	8	10

- Seuls les élèves inscrits sur Usport, liste d'élèves validée par le Délégué Sportif national, peuvent prendre part à une rencontre.
- Nombre de sur-classement possible : 2

14.2 TEMPS DE JEU

	Temps de jeu non décompté
MF/MG	3 x 5'
CJF	3 x 6'
CG/JG	3 x 6'
Entre chaque période, pause de 1minute (équivalent à 1 temps mort)	

14.3 DECOMPTE DES POINTS

Attribution des points :

- Match gagné : 3 pts
- Match nul : 2 pts
- Match perdu : 1 pt
- Forfait ou pénalité : 0 pt

14.4 EGALITES A LA FIN DES RENCONTRES DE CLASSEMENT

1. Avant les jets de 7m, pendant une pause de 5 minutes, chaque équipe désigne à l'arbitre, les 5 joueurs habilités qui effectueront chacun un tir, en alternance avec l'adversaire.

Pour chaque série de jets de 7m, les joueurs autorisés à tirer et les gardiens de but autorisés sont les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au coup de sifflet final de la rencontre.

Les gardiens de but peuvent être sélectionnés et remplacés librement ainsi que les joueurs blessés.

Les arbitres déterminent le ballon, le but et font le tirage au sort. Le gagnant décide de débiter ou non.

HANDBALL

2. En cas d'égalité après les 5 tirs de chaque équipe au premier tour, une deuxième série de jets de 7m pour laquelle commence l'équipe, qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs.

Pour cette 2^{ème} série :

- Chaque équipe désigne 5 joueurs habilités à tirer, les joueurs ayant participé à la 1^{ère} série peuvent être à nouveau désignés.
- À nombre de tireurs équivalent, dès qu'une équipe prendra l'avantage, elle sera déclarée vainqueur.

3. Si, à l'issue de cette 2^{ème} série, les équipes sont toujours à égalité, on recommence une autre série qui s'achèvera de manière identique.

14.5 EGALITES A LA FIN DES POULES DE CLASSEMENT

En cas d'égalité de points à l'issue des poules de classement, les équipes seront départagées en tenant compte dans l'ordre :

1. De la présence d'un jeune arbitre pour l'équipe
2. Des points acquis lors des rencontres les ayant opposées
3. Du goal-average, set-average ou point-average ne tenant compte que des seules rencontres les ayant opposées.
4. Du goal-average, set-average ou point-average général
5. Du plus petit nombre de sanctions disciplinaires ayant entraîné une exclusion définitive du terrain (par ex : carton rouge)
6. Du plus petit nombre de sanctions disciplinaires (par exemple carton jaune ou exclusion temporaire)
7. De la meilleure attaque
8. De la moyenne d'âge des joueurs inscrits sur la feuille de match : l'équipe totalisant la plus petite moyenne d'âge est déclarée vainqueur.

Attention : ces différents critères s'appliquent dans l'ordre sans jamais revenir au critère précédent.

14.6 GESTION DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES

14.6.1. Exclusion temporaire

L'exclusion temporaire est de 1 minute 30. Pour un même joueur, la 3^{ème} exclusion temporaire le disqualifie pour la fin de la rencontre.

Il ne peut rester sur le banc et doit se rendre en tribune.

14.6.2. Disqualification sans rapport

Une disqualification sans rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre. L'équipe est réduite d'un joueur pendant 1 minute 30. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, décider d'une suspension d'un ou plusieurs matches pour la suite du tournoi.

14.6.3. Disqualification avec rapport

Une disqualification avec rapport élimine le joueur ou la joueuse pour la fin de la rencontre et le suspend automatiquement pour la rencontre suivante. L'équipe est réduite d'un

HANDBALL

joueur pendant 1 minute 30. La commission disciplinaire se réunit pour, si nécessaire, augmenter le nombre de matches de suspension pour la suite du tournoi.

14.7 REGLES PARTICULIERES

14.7.1 Taille du ballon

- T1 pour Minime Fille
- T2 pour Minime Garçon et Cadette/Junior Fille
- T3 pour Cadet et Cadet/Junior Garçon

14.7.2 Terrain, tracés et équipements spécifiques

- Terrain de Hand
- Aucun tracé spécifique
- Buts : 3 m x 2 m avec filets

14.7.3 Temps mort

Le temps mort est représenté par les pauses entre chaque période.
Plus de temps mort d'équipe.

14.7.4 Remplacements

Aucun changement possible durant les temps de jeu, sauf en cas de blessure.
Tous les joueurs doivent entrer en jeu dans une des 3 périodes.

14.7.5 Utilisation de la colle

La colle est interdite dans les **tournois promotionnels MF et MG**.
Pour les autres catégories (CJF, CG, JG) et dans les 2 filières, seule l'utilisation de la colle blanche pour la manipulation du ballon est autorisée.

Attention : les municipalités interdisent, de plus en plus, l'utilisation de la colle (même blanche) dans leurs gymnases.

Merci de respecter cette interdiction municipale et, par conséquent, l'organisateur.

- A l'exception des modalités prévues dans les règlements particuliers, les règlements des fédérations délégataires s'appliquent aux championnats organisés par l'UGSEL
- Les cas non prévus par le présent règlement sont de la compétence de la Commission Nationale d'Animation Sportive ou de son représentant lors de la phase finale.

TITRE V : ORGANISATION DES RENCONTRES DE LA PHASE FINALE

ARTICLE 15 : ORGANISATION DE LA PHASE FINALE

15.1 CHAMPIONNAT ELITE

15.1.1 : 4 équipes qualifiées :

8 matchs : M1 (Match 1) à M8

- Championnat : 1 poule unique, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M6) selon l'ordre suivant :
 - 1^{er} tour : M1 = A-B / M2 = C – D
 - 2nd tour : M3 = Perdant M1 – Perdant M2 / M4 = Gagnant M1 – Gagnant M2
 - ☛ S'il y a un match nul, lors du 1^{er} tour, l'ordre est le suivant : M3 = A – C / M4 = B – D
 - 3^{ème} tour : M5 et M6 = les équipes qui ne se sont pas rencontrées
ou M5 = B – C / M6 = A – D
- Finales :
 - M7 = Place 3/4 : 3^{ème} contre 4^{ème}
 - M8 = Place 1/2 : 1^{er} contre 2^{ème}

15.1.2 : 5 équipes qualifiées :

12 matchs = M1 (Match 1) à M12

- Championnat : 1 poule unique, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M10) selon l'ordre suivant :
 - 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = C – D / exempt E
- 2^{ème} tour : M3 = A – E / M4 = B – C / exempt D
 - 3^{ème} tour : M5 = D – E / M6 = A – C / exempt B
 - 4^{ème} tour : M7 = B – E / M8 = A – D / exempt C
 - 5^{ème} tour : M9 = C – E / M10 = B – D / exempt A
- Finales :
 - M11 = 5^{ème} contre 4^{ème}
 - M12 = place 3/4 : 3^{ème} contre vainqueur M11
 - M13 = place 1/2 : 1^{er} contre 2^{ème}

15.1.3 : 6 équipes qualifiées :

13 matchs = M1 (Match 1) à M13

- Championnat : 2 poules de 3 équipes, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M6)
 - 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = X – Y Exempts C et Z
 - 2^{ème} tour : M3 = B – C / M4 = Y – Z Exempts A et X
 - 3^{ème} tour : M5 = C – A / M6 = X – Z Exempts B et Z
- 1/4 de finale :
 - M7 = Q1 : 2^{ème} poule 1 contre 3^{ème} poule 2
 - M8 = Q2 : 3^{ème} poule 1 contre 2^{ème} poule 2
- 1/2 finale :
 - M9 = D1 : vainqueur M7 (Q1) contre 1^{er} poule 2
 - M10 = D2 : vainqueur M8 (Q2) contre 1^{er} poule 1

HANDBALL

- Finales :
 - M11 = place 5/6 : Perdant M7 (Q1) contre Perdant M8 (Q2)
 - M12 = place 3/4 : Perdant M9 (D1) contre Perdant M10 (D2)
 - M13 = place 1/2 : Gagnant M9 (D1) contre Gagnant M10 (D2)

A Séparation d'équipes issues du même Territoire

15.1.4 : 7 équipes qualifiées

- 1^{er} temps : 3 tours selon la formule échiquier adaptée
 - Lors du 1^{er} tour, l'équipe exempte est tirée au sort.
 - L'exempt se voit attribuer les points d'un match nul avec un goal-average de 0.
 - Le dernier du classement après chaque tour devient l'exempt.
 - Une équipe ne peut être exempte qu'une seule fois.
- 2nd temps : tableau 1/4, 1/2 et finale
 - 1/4 de finale idem à 8 équipes mais le 1^{er} est exempt : 2-7 / 3-6 / 4-5
 - 1/2 finale et finale pour les 4 gagnants :
 - Gagnant 2-7 / Gagnant 3-6
 - Gagnant 4-5 / 1^{er}
 - Tournoi triangulaire pour les perdants selon les modalités suivantes :
 - Perdant 2-7 / Perdant 3-6
 - Perdant 4-5 contre Perdant match précédent
 - Perdant 4-5 contre Gagnant 1^{er} match

15.1.5 : 8 équipes qualifiées

FORMULE 1 : sur 1,5 jours (pas de match le jour de l'accueil)

FORMULE 2 : sur 2 jours (2 matchs le jour de l'accueil)

- Championnat : 2 poules de 4 équipes, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M6)
 - M1 : 1-2 ou 5-6
 - M2 : 3-4 ou 7-8
 - M3 : 1-3 ou 5-7
 - M4 : 2-4 ou 6-8
 - M5 : 1-4 ou 5-8
 - M6 : 2-3 ou 6-7
- 1/4 de finale :
 - Q1 : 1^{er} poule A – 4^{ème} poule B
 - Q2 : 3^{ème} poule A – 2^{ème} poule B
 - Q3 : 2^{ème} poule A – 3^{ème} poule B
 - Q4 : 4^{ème} poule A – 1^{er} poule B
- Puis matchs de classement places 5 à 8 et 1/2 finale et Finales.

HANDBALL

HANDBALL		ÉLITE		FORMULE 1 : 8 ÉQUIPES - 2 POULES DE 4					
ACCUEIL JOUR 1		Séparation d'équipes issues du même Territoire							
		GYMNASSE A			GYMNASSE B				
		POULE A			POULE B				
		1			5				
		2			6				
		3			7				
		4			8				
JOUR 2	M1		8H		M1		8H		
	2		8H55		2		8H55		
	3		9H50		3		9H50		
	4		10H45		4		10H45		
	5		11H40		5		11H40		
	M6		12H35		M6		12H35		
	PAUSE MÉRIDIANNE								
	CLASSEMENT POULE A				CLASSEMENT POULE B				
	1				1				
	2				2				
	3				3				
	4				4				
	1/4 de FINALE								
	Q2		15H			Q3		15H	
	Q1		16H15			Q4		16H15	
	JOUR 3	D1		9H		GQ1/GQ2		8H30	
		D2		10H		GQ3/GQ4		9H30	
				CLT 5/8		PLACE 7/8			
PLACE 3/4		11H		P/P		10H30			
FINALE		12H30		G/G		PLACE 5/6			
		FIN 13H30				11H30			
						P/P			
						G/G			

HANDBALL

OU AUTRE FORMULE

HANDBALL		ÉLITE		FORMULE 2 : 8 ÉQUIPES - 2 POULES DE 4			
ACCUEIL JOUR		Séparation d'équipes issues du même Territoire					
1 – 15H		GYMNASE A			GYMNASE B		
J 1	POULE A			POULE B			
	1			5			
	2			6			
	3			7			
	4			8			
	M1 18H			M1 18H			
	2 19H			2 19H			
	3 8H45			3 8H45			
	4 9H40			4 9H40			
	5 10H35			5 10H35			
M6 11H30			M6 11H30				
JOUR 2	PAUSE MÉRIDIENNE						
	CLASSEMENT POULE A			CLASSEMENT POULE B			
	1			1			
	2			2			
	3			3			
	4			4			
	1/4 de FINALE						
	Q2	15H		Q3	15H		
	Q1	16H15		Q4	16H15		
	JOUR 3	D1	9H	GQ1/GQ2	CLT 5/8	8H30	PQ1/PQ2
D2		10H	GQ3/GQ4		9H30	PQ3/PQ4	
				PLACE 7/8	10H30	P/P	
PLACE 3/4		11H	P/P	PLACE 5/6	11H30	G/G	
FINALE		12H30	G/G				
FIN 13H30							

HANDBALL

15.1.6 : 9 équipes qualifiées

- Championnat : 2 x 3 poules de 3 équipes
 - 3 poules de 3 équipes, toutes les équipes se rencontrent
→ Classement de 1 à 3
 - 3 poules de 3 équipes en tenant compte du classement : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}
→ **Classement de 1 à 9 en tenant compte des résultats des 4 matches.**
- Phases finales :
 - 1/2 Finales Hautes (équipes classées 1 à 4) et Basses (équipes classées 5 à 8)
 - Matches de classement

HANDBALL	ELITE	9 ÉQUIPES - 3 POULES DE 3
----------	-------	---------------------------

2 x 3 POULES DE 3 ÉQUIPES - BRASSAGE SUR 2 TOURS

CHANGEMENT DE GYMNASSE OBLIGATOIRE / TIRAGE AU SORT INTÉGRAL

ACCUEIL JOUR 1 - 11H		GYMNASE A		GYMNASE B	
		POULE A ET B		POULE C	
		A	B	C	
		1	4	7	
		2	5	8	
		3	6	9	
JOUR 1	M1	13H30	1/2	M1	13H30 7/8
	2	14H25	4/5		
	3	15H20	3/P	2	15H20 9/P
	4	16H15	6/P		
	5	17H10	3/G	M3	17H10 9/G
	M6	18H05	6/G		
CLT		A1	B1		C1
		A2	B2		C2
		A3	B3		C3
		POULE W ET X		POULE Y	
		W	X	Y	
		A1	B1	C1	
		B2	C2	A2	
		C3	A3	B3	
JOUR 2	M1	8H	A1/C3	M1	8H C1/B3
	2	8H55	B1/A3		
	3	9H50	B2/P	2	9H50 A2/P
	4	10H45	C2/P		
	5	11H40	B2/G	M3	11H40 A2/G
	M6	12H35	C2/G		
Fin du 1er temps → Classement (1 à 9) des équipes en fonction des résultats des 4 matches disputés par les équipes					
PAUSE MÉRIDIENNE					

HANDBALL

PHASES FINALES

1/2 FINALE Hautes (1 à 4) et Basses (5 à 8)

GYMNASE A			GYMNASE B		
D1B	15H	5-8	D2B	15H	6-7
D1H	16H	1-4	D2H	16H	2-3
CLT 7 à 9	17H	PD2B – 9			
CLT 7 à 9	8H	PD1B – 9			
PLACE 5/6	9H	GD1B – GD2B			
CLT 7 à 9	10H	PD1B – PD2B			
PLACE 3/4	11H	PD1H – PD2H			
FINALE	12H	GD1H – GD2H			

JOUR 3

FIN 13H

Remarque :

Il faudra peut-être modifier l'ordre des matches des 1/2 finale Hautes et Basses.

HANDBALL

15.1.7 : 10 équipes qualifiées

HANDBALL		ELITE		10 ÉQUIPES - 2 POULES DE 5			
ACCUEIL JOUR 1 11H		CHANGEMENT DE GYMNASSE OBLIGATOIRE / TIRAGE AU SORT INTÉGRAL					
		GYMNASE A				GYMNASE B	
		POULE A				POULE B	
JOUR 1	1				1		
	2				2		
	3				3		
	4				4		
	5				5		
	M1	14H	4-5		M1	14H	4-5
	2	14H55	1-2		2	14H55	1-2
	3	15H50	3-4		3	15H50	3-4
	M4	16H45	2-5		4	16H45	2-5
JOUR 2	M5	8H	1-3		M5	8H	1-3
	6	8H45	2-4		6	8H45	2-4
	7	9H40	3-5		7	9H40	3-5
	8	10H35	1-4		8	10H35	1-4
	9	11H30	2-3		9	11H30	2-3
	M10	12H25	1-5		M10	12H25	1-5
	PAUSE MERIDIENNE 12H/13H						
	CLASSEMENT POULE A				CLASSEMENT POULE B		
	1				1		
	2				2		
	3				3		
	4				4		
	5				5		
	1/4 de FINALE						
	Q2	17H	A2-B3		Q3	17H	A3-B2
	Q1	18H	A1-B4		Q4	18H	A4-B1
JOUR 3	GYMNASE A				GYMNASE B		
	D1B 5 à 8	8H	PQ3-PQ4		D1H 1 à 4	8H	GQ3-GQ4
	D2B 5 à 8	9H	PQ1-PQ2		D2H 1 à 4	9H	GQ1-GQ2
	PLACE 9/10	10H	A5-B5				
					PLACE 7/8	11H	PD1B -PD2B
	PLACE 3/4	12H	PD1H-PD2H		PLACE 5/6	12H	GD1B-GD2B
	FINALE	13H	GD1H-GD2H		FIN 14H		

Remarque :

Il faudra peut-être modifier l'ordre des matches de 1/4 de finale en fonction du M10.

HANDBALL

15.1.8 : 11 équipes qualifiées

La formule proposée sera la même que celle à 12 équipes, avec la différence d'une équipe en moins dans une des poules.

15.1.9 : 12 équipes qualifiées

HANDBALL		ELITE		12 ÉQUIPES - 4 POULES DE 3				
ACCUEIL JOUR 1 - 11H		4 POULES DE 3 ÉQUIPES. - BRASSAGE SUR 4 POULES						
		CHANGEMENT DE GYMNASSE OBLIGATOIRE / TIRAGE AU SORT INTÉGRAL						
		GYMNASE A				GYMNASE B		
		POULE A ET B				POULE C ET D		
JOUR 1		A	B			C	D	
		1	4			7	10	
		2	5			8	11	
		3	6			9	12	
	1	13H45	1/2		1	13H45	7/8	
	2	14H40	4/5		2	14H40	10/11	
	3	15H35	3/P		3	15H35	9/P	
	4	16H30	6/P		4	16H30	12/P	
	5	17H25	3/G		5	17H25	9/G	
	6	18H20	6/G		6	18H20	12/G	
	CLT	A1	B1		CLT	C1	D1	
		A2	B2			C2	D2	
		A3	B3			C3	D3	
JOUR 2		POULE W ET X				POULE Y ET Z		
		W	X			Y	Z	
		A1	B1			C1	D1	
		D2	A2			B2	C2	
		C3	D3			A3	B3	
	1	8H	A1/C3		1	8H	C1/A3	
	2	8H55	B1/D3		2	8H55	D1/B3	
	3	9H50	D2/P		3	9H50	B2/P	
	4	10H45	A2/P		4	10H45	C2/P	
	5	11H40	D2/G		5	11H40	B2/G	
	6	12H35	A2/G		6	12H35	C2/G	
	CLT	W1	X1		CLT	Y1	Z1	
		W2	X2			Y2	Z2	
		W3	X3			Y3	Z3	
	PAUSE MERIDIENNE 13H15/14H							
	CLASSEMENT 9 à 12							
	1	15H	W3/X3		2	15H	Y3/Z3	
	PHASES FINALES		1/4 FINALE					
	Q1	16H	W1/X2		Q3	16H	Y1/Z2	

HANDBALL

	Q2	17H	X1/W2		Q4	17H	Z1/Y2
JOUR 3	GYMNASE A				GYMNASE B		
	CLT 5/8	8H	PQ3/PQ4		3	9H	W3/Y3
	CLT 5/8	9H	PQ1/PQ2		4	9H50	X3/Z3
	D1	10H	GQ1/GQ2		5	10H40	W3/Z3
	D2	11H	GQ3/GQ4		6	11H20	X3/Y3
	PLACE 5/6	12H			PLACE 7/8	12H30	
	PLACE 3/4	13H					
	FINALE	14H			FIN 15H		

Remarques :

- On peut être amené à modifier l'ordre des matches du jour 2.
- Pas d'équipe ayant joué le dernier match du jour 1 en match à 8H.

OU AUTRE FORMULE

HANDBALL		ELITE		12 ÉQUIPES - 4 POULES DE 3			
4 POULES DE 3 ÉQUIPES. - BRASSAGE SUR 4 POULES							
CHANGEMENT DE GYMNASSE OBLIGATOIRE / TIRAGE AU SORT INTÉGRAL							
ACCUEIL JOUR 1 - 11H		GYMNASSE A				GYMNASSE B	
		POULE A ET B				POULE C ET D	
JOUR 1		A	B			C	D
		1	4			7	10
		2	5			8	11
		3	6			9	12
	1	13H45	1/2		1	13H45	7/8
	2	14H40	4/5		2	14H40	10/11
	3	15H35	3/P		3	15H35	9/P
	4	16H30	6/P		4	16H30	12/P
	5	17H25	3/G		5	17H25	9/G
	6	18H20	6/G		6	18H20	12/G
	CLT	A1	B1		CLT	C1	D1
		A2	B2			C2	D2
		A3	B3			C3	D3
JOUR 2		POULE W ET X				POULE Y ET Z	
		W	X			Y	Z
		A1	B1			C1	D1
		D2	A2			B2	C2
		C3	D3			A3	B3
	1	8H	A1/C3		1	8H	C1/A3
	2	8H55	B1/D3		2	8H55	D1/B3
	3	9H50	D2/P		3	9H50	B2/P
	4	10H45	A2/P		4	10H45	C2/P

HANDBALL

	5	11H40	D2/G		5	11H40	B2/G
	6	12H35	A2/G		6	12H35	C2/G
	CLT	W1	X1		CLT	Y1	Z1
		W2	X2			Y2	Z2
		W3	X3			Y3	Z3
	PAUSE MERIDIENNE						
	PHASES FINALES		TIRAGE AU SORT des 1/2 FINALE				
	4 1ers	Places 1-4	W1	X1	Y1	Z1	
	4 2èmes	Places 5-8	W2	X2	Y2	Z2	
	4 3èmes	Places 9-12	W3	X3	Y3	Z3	
	GYMNASE A				GYMNASE B		
	D1B 5/8	15H	2		D1 9/12	15H	3
	D1B 5/8	16H	2		D2 9/12	16H	3
	D1H 1/4	17H	1		D2H 1/4	17H	1
	JOUR 3	MATCHS DE CLASSEMENT					
		GYMNASE A				GYMNASE B	
PLACE 7/8		9H	PD1B/PD2B		PLACE 11/12	9H	PD1/PD2
PLACE 5/6		10H	GD1B/GD2B		PLACE 9/10	10H	GD1/GD2
PLACE 3/4		11H	PD1H/PD2H				
FINALE		12H	GD1H/GD2H		FIN 13H		

Remarques :

- On peut être amené à modifier l'ordre des matches du jour 2.
- Pas d'équipe ayant joué à 21H le jour 1 en match à 8H.

HANDBALL

15.2 CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL

Tous les joueurs d'une équipe doivent prendre part à chaque match de l'équipe (voir article 14.6). Cette obligation non remplie entraîne match perdu par forfait pour l'équipe fautive.

15.2.1 : 4 équipes qualifiées :

8 matchs = M1 (Match 1) à M8

- Championnat : 1 poule unique, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M6) selon l'ordre suivant :
 - 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = C – D
 - 2nd tour : M3 = Perdant M1 – Perdant M2 / M4 = Gagnant M1 – Gagnant M2
 - S'il y a un match nul, lors du 1^{er} tour l'ordre est le suivant : M3 = A – C / M4 = B – D
 - 3^{ème} tour : M5 et M6 = les équipes qui ne se sont pas rencontrées
ou M5 = B – C / M6 = A – D
- Finales :
 - M7 = Place 3/4 : 3^{ème} contre 4^{ème}
 - M8 = Place 1/2 : 1^{er} contre 2^{ème}

15.2.2 : 5 équipes qualifiées :

12 matchs = M1 (Match 1) à M12

- Championnat : 1 poule unique, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M10) selon l'ordre suivant :
 - 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = C – D / exempt E
- 2^{ème} tour : M3 = A – E / M4 = B – C / exempt D
 - 3^{ème} tour : M5 = D – E / M6 = A – C / exempt B
 - 4^{ème} tour : M7 = B – E / M8 = A – D / exempt C
 - 5^{ème} tour : M9 = C – E / M10 = B – D / exempt A
- Finales :
 - M11 = 5^{ème} contre 4^{ème}
 - M12 = place 3/4 : 3^{ème} contre vainqueur M11
 - M13 = place 1/2 : 1^{er} contre 2^{ème}

15.2.3 : 6 équipes qualifiées :

13 matchs = M1 (Match 1) à M13

- Championnat : 2 poules de 3 équipes, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M6)
 - 1^{er} tour : M1 = A – B / M2 = X – Y Exempts C et Z
 - 2^{ème} tour : M3 = B – C / M4 = Y – Z Exempts A et X
 - 3^{ème} tour : M5 = C – A / M6 = X – Z Exempts B et Z
- 1/4 de finale :
 - M7 = Q1 : 2^{ème} poule 1 contre 3^{ème} poule 2
 - M8 = Q2 : 3^{ème} poule 1 contre 2^{ème} poule 2
- 1/2 finale :
 - M9 = D1 : vainqueur M7 (Q1) contre 1^{er} poule 2
 - M10 = D2 : vainqueur M8 (Q2) contre 1^{er} poule 1
- Finales :

HANDBALL

- M11 = place 5/6 : Perdant M7 (Q1) contre Perdant M8 (Q2)
- M12 = place 3/4 : Perdant M9 (D1) contre Perdant M10 (D2)
- M13 = place 1/2 : Gagnant M9 (D1) contre Gagnant M10 (D2)

A Séparation d'équipes issues du même Territoire

15.2.4 : 7 équipes qualifiées

- 1^{er} temps : 3 tours selon la formule échiquier adaptée
 - Lors du 1^{er} tour, l'équipe exempte est tirée au sort.
 - L'exempt se voit attribuer les points d'un match nul avec un goal-average de 0.
 - Le dernier du classement après chaque tour devient l'exempt.
 - Une équipe ne peut être exempte qu'une seule fois.
- 2nd temps : tableau 1/4, 1/2 et finale
 - 1/4 de finale idem à 8 équipes mais le 1^{er} est exempt : 2-7 / 3-6 / 4-5
 - 1/2 finale et finale pour les 4 gagnants :
 - Gagnant 2-7 / Gagnant 3-6
 - Gagnant 4-5 / 1^{er}
 - Tournoi triangulaire pour les perdants selon les modalités suivantes :
 - Perdant 2-7 / Perdant 3-6
 - Perdant 4-5 contre Perdant match précédent
 - Perdant 4-5 contre Gagnant 1^{er} match

HANDBALL

15.2.5 : 8 équipes qualifiées

Conservation de la formule ÉCHIQUIER

- 1^{er} temps (formule échiquier) :
 - Tirage au sort intégral puis classement à l'issue du 1^{er} tour.
 - 2^{ème} tour : le 1^{er} rencontre le 2^{ème}, le 3^{ème} rencontre le 4^{ème} et ainsi de suite puis un classement cumulé des 2 tours est effectué.
 - ⚡ Pendant l'échiquier, une équipe ne peut rencontrer deux fois le même adversaire.
 - 3^{ème} tour : le 1^{er} rencontre le 2^{ème}, le 3^{ème} rencontre le 4^{ème} et ainsi de suite puis un classement cumulé des 3 tours est effectué.
- 2nd temps : tableau 1/4, 1/2 et Finale

TABLEAU PERDANT			TABLEAU VAINQUEUR			
Classement		Place 5 à 8	1/4 de finale	1/2 finale	Finale	Classement
5 ^{ème}			1 ^{er} / 8 ^{ème}			1 ^{er}
			4 ^{ème} / 5 ^{ème}			
	Gagnants					
	Place 5/6					
6 ^{ème}			3 ^{ème} / 6 ^{ème}			2 ^{ème}
			2 ^{ème} / 7 ^{ème}			
7 ^{ème}						3 ^{ème}
	Perdants			Perdants 1/2 finale		
	Place 7/8			Place 3/4		
8 ^{ème}						4 ^{ème}

Formule classique : championnat avec poule

- Championnat : 2 poules de 4 équipes, toutes les équipes se rencontrent (M1 à M6)
- 1/4 de finale :
 - Q1 : 1^{er} poule A – 4^{ème} poule B
 - Q2 : 3^{ème} poule A – 2^{ème} poule B
 - Q3 : 2^{ème} poule A – 3^{ème} poule B
 - Q4 : 4^{ème} poule A – 1^{er} poule B
- Puis matchs de classement places 5 à 8 et 1/2 finale et Finales.

HANDBALL

HANDBALL	PROMO	FORMULE 1 : 8 ÉQUIPES - 2 POULES DE 4				
Séparation d'équipes issues du même Territoire						
ACCUEIL J1		GYMNASE A				
JOUR 2	POULE A			POULE B		
	1			5		
	2			6		
	3			7		
	4			8		
	M1	8H	1-2	M1	8H30	1-2
	2	9H	3-4	2	9H30	3-4
	3	10H	1-3	3	10H30	1-3
	4	11H	2-4	4	11H30	2-4
	PAUSE MÉRIDIDIENNE 12H/12H30					
	5	13H	1-4	5	13H30	1-4
	M6	14H	2-3	M6	14H30	2-3
	CLASSEMENT POULE A			CLASSEMENT POULE B		
	1			1		
	2			2		
	3			3		
	4			4		
	1/4 de FINALE					
	Q1	15H30				
	Q2	16H15				
	Q3	17H				
	Q4	17H45				
JOUR 3	CLT 5/8	8H	PQ1/PQ2			
		8H45	PQ3/PQ4			
	D1	9H30	GQ1/GQ2			
	D2	10H15	GQ3/GQ4			
	PLACE 7/8	11H	P/P			
	PLACE 5/6	11H45	G/G			
	PLACE 3/4	12H30	PD1/PD2			
	FINALE	13H15	GD1/GD2			
FIN 14H						

FIN 14H

HANDBALL

15.2.6 : 9 équipes qualifiées

- Championnat : 2 x 3 poules de 3 équipes
 - 3 poules de 3 équipes, toutes les équipes se rencontrent
→ Classement de 1 à 3
 - 3 poules de 3 équipes en tenant compte du classement : 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}
→ **Classement de 1 à 9 en tenant compte des résultats des 4 matches.**
- Phases finales :
 - 1/2 Finales Hautes (équipes classées 1 à 4) et Basses (équipes classées 5 à 8)
 - Matches de classement

HANDBALL		PROMO		9 ÉQUIPES - 3 POULES DE 3		
2 x 3 POULES DE 3 ÉQUIPES - BRASSAGE SUR 2 TOURS						
CHANGEMENT DE GYMNASSE OBLIGATOIRE / TIRAGE AU SORT INTÉGRAL						
JOUR 2	ACCUEIL J1	GYMNASSE A			GYMNASSE B	
		POULE A ET B		POULE C		
		A	B	C		
		1	4	7		
		2	5	8		
		3	6	9		
	1	8H	1/2	1	8H	7/8
	2	8H30	4/5			
	3	9H	3/P	2	9H	9/P
	4	9H30	6/P			
	5	10H	3/G	3	10H	9/G
	6	10H30	6/G			
	CLT	A1	B1	C1		
		A2	B2	C2		
		A3	B3	C3		
		POULE W ET X		POULE Y		
		W	X	Y		
		A1	B1	C1		
		B2	C2	A2		
		C3	A3	B3		
	M1	11H30	A1/C3	M1	11H30	C1/B3
	2	12H	B1/A3			
PAUSE MÉRIDIENNE						
M3	13H	B2/P	2	13H	A2/P	
4	13H30	C2/P				
5	14H	B2/G	M3	14H	A2/G	
M6	14H30	C2/G				
Fin du 1er temps → Classement (1 à 9) des équipes en fonction des résultats des 4 matches disputés par les équipes						

HANDBALL

PHASES FINALES

1/2 FINALE Hautes (1 à 4) et Basses (5 à 8)

GYMNASE A			GYMNASE B		
D1B	16H	5-8	D1B	16H	5-6
D1H	16H45	1-4	D1H	16H45	2-3
CLT 7 à 9	17H15	PD1B – 9			
CLT 7 à 9	8H30	PD2B – 9			
PLACE 5/6	9H30	GD1B – GD2B			
CLT 7 à 9	10H30	PD1B – PD1B			
PLACE 3/4	11H30	PD1H – PD2H			
FINALE	12H30	GD1H – GD2H			

JOUR 3

FIN 13H30

HANDBALL

15.1.8 : 10 équipes qualifiées

HANDBALL			PROMO		10 ÉQUIPES - 2 POULES DE 5		
Séparation d'équipes issues du même Territoire							
ACCUEIL	GYMNASSE A				GYMNASSE B		
JOUR 1	POULE A				POULE B		
	1				1		
	2				2		
	3				3		
	4				4		
	5				5		
JOUR 2	M1	8H			M1	8H	
	2	8H30			2	8H30	
	3	9H			3	9H	
	4	9H30			4	9H30	
	5	10H			5	10H	
	6	10H30			6	10H30	
	7	11H			7	11H	
	8	11H30			8	11H30	
	M9	12H			M9	12H	
	PAUSE MÉRIDienne 12H30/13H						
	M10	13H			M10	13H	
	11	13H30			11	13H30	
	12	14H			12	14H	
	13	14H30			13	14H30	
	14	15H			14	15H	
	M15	15H30			M15	15H30	
	CLASSEMENT POULE A				CLASSEMENT POULE B		
	1				1		
	2				2		
	3				3		
	4				4		
	5				5		
	1/4 de FINALE						
	Q2	17H	A2/B3		Q4	17H	A3/B2
	Q1	17H45	A1/B4		Q2	17H45	A4/B1
	JOUR 3	PHASES FINALES					
GYMNASSE A				GYMNASSE B			
D1		8H30	GQ1/GQ2		CLT 5/8	8H30	PQ1/PQ2
D2		9H15	GQ3/GQ4			9H15	PQ3/PQ4
PLACE 9/10		10H	A5/B5		Si 1 seul gymnase pour J3 : début à 8H – fin à 14H30 (match toutes les 45')		
PLACE 7/8		10H45	P/P				
PLACE 5/6		11H30	G/G				
PLACE 3/4		12H15	P/P				
FINALE		13H	G/G		FIN 13H30		

HANDBALL

15.1.9 : 11 équipes qualifiées

La formule proposée sera la même que celle à 12 équipes, avec la différence d'une équipe en moins dans une des poules.

15.1.10 : 12 équipes qualifiées

HANDBALL		PROMO		12 ÉQUIPES - 4 POULES DE 3				
4 POULES DE 3 ÉQUIPES. - BRASSAGE SUR 4 POULES								
CHANGEMENT DE GYMNASSE OBLIGATOIRE / TIRAGE AU SORT INTÉGRAL								
ACCUEIL J1		GYMNASE A				GYMNASE B		
		POULE A ET B				POULE C ET D		
		A	B			C	D	
		1	4			7	10	
		2	5			8	11	
		3	6			9	12	
JOUR 2	1	8H	1/2		1	8H	7/8	
	2	8H30	4/5		2	8H30	10/11	
	3	9H	3/P		3	9H	9/P	
	4	9H30	6/P		4	9H30	12/P	
	5	10H	3/G		5	10H	9/G	
	6	10H30	6/G		6	10H30	12/G	
	CLT	A1	B1		CLT	C1	D1	
		A2	B2			C2	D2	
		A3	B3			C3	D3	
		GYMNASE A				GYMNASE B		
		POULE W ET X				POULE Y ET Z		
		W	X			Y	Z	
		A1	B1			C1	D1	
		D2	A2			B2	C2	
		C3	D3			A3	B3	
	1	11H30	A1/C3		1	11H30	C1/A3	
	2	12H	B1/D3		2	12H	D1/B3	
	PAUSE MERIDIENNE							
	3	13H	D2/P		3	13H	B2/P	
	4	13H30	A2/P		4	13H30	C2/P	
	5	14H	D2/G		5	14H	B2/G	
	6	14H30	A2/G		6	14H30	C2/G	
	CLT	W1	X1		CLT	Y1	Z1	
		W2	X2			Y2	Z2	
		W3	X3			Y3	Z3	
	CLASSEMENT 9 à 12							
	1	16H	W3/X3		2	16H	Y3/Z3	

HANDBALL

		PHASES FINALES		1/4 FINALE				
		Q1	16H30	W1/X2		Q3	16H30	Y1/Z2
		Q2	17H15	X1/W2		Q4	17H15	Z1/Y2
JOUR 3	GYMNASE A					GYMNASE B		
	CLT 5/8	8H	PQ3/PQ4		3	9H	W3/Y3	
	CLT 5/8	8H45	PQ1/PQ2		4	9H30	X3/Z3	
	D1	9H30	GQ1/GQ2		5	10H	W3/Z3	
	D2	10H15	GQ3/GQ4		6	10H30	X3/Y3	
	PLACE 5/6	11H			PLACE 7/8	11H		
	PLACE 3/4	11H45						
	FINALE	12H30			FIN 13H15			

HANDBALL

OU AUTRE FORMULE

HANDBALL		PROMO		12 ÉQUIPES - 4 POULES DE 3				
4 POULES DE 3 ÉQUIPES. - BRASSAGE SUR 4 POULES								
CHANGEMENT DE GYMNASSE OBLIGATOIRE / TIRAGE AU SORT INTÉGRAL								
ACCUEIL J1		GYMNASE A				GYMNASE B		
		POULE A ET B				POULE C ET D		
		A	B			C	D	
		1	4			7	10	
		2	5			8	11	
		3	6			9	12	
JOUR 2	1	8H	1/2		1	8H	7/8	
	2	8H30	4/5		2	8H30	10/11	
	3	9H	3/P		3	9H	9/P	
	4	9H30	6/P		4	9H30	12/P	
	5	10H	3/G		5	10H	9/G	
	6	10H30	6/G		6	10H30	12/G	
	CLT	A1	B1		CLT	C1	D1	
		A2	B2			C2	D2	
		A3	B3			C3	D3	
		GYMNASE A				GYMNASE B		
		POULE W ET X				POULE Y ET Z		
		W	X			Y	Z	
		A1	B1			C1	D1	
		D2	A2			B2	C2	
		C3	D3			A3	B3	
	1	11H30	A1/C3		1	11H30	C1/A3	
	2	12H	B1/D3		2	12H	D1/B3	
	PAUSE MERIDIENNE							
	3	13H	D2/P		3	13H	B2/P	
	4	13H30	A2/P		4	13H30	C2/P	
	5	14H	D2/G		5	14H	B2/G	
	6	14H30	A2/G		6	14H30	C2/G	
	CLT	W1	X1		CLT	Y1	Z1	
		W2	X2			Y2	Z2	
		W3	X3			Y3	Z3	
PHASES FINALES		TIRAGE AU SORT des 1/2 FINALE						
4 1ers	Places 1-4	W1		X1	Y1	Z1		
4 2èmes	Places 5-8	W2		X2	Y2	Z2		
4 3èmes	Places 9-12	W3		X3	Y3	Z3		
GYMNASE A				GYMNASE B				
D1B 5/8	16H	2		D1 9/12	16H	3		
D1B 5/8	16H45	2		D2 9/12	16H45	3		
D1H 1/4	17H30	1		D2H 1/4	17H30	1		

HANDBALL

JOUR 3	MATCHS DE CLASSEMENT						
	GYMNASE A				GYMNASE B		
	PLACE 7/8	9H	PD1B/PD2B		PLACE 11/12	9H	PD1/PD2
	PLACE 5/6	10H	GD1B/GD2B		PLACE 9/10	10H	GD1/GD2
	PLACE 3/4	11H	PD1H/PD2H				
	FINALE	12H	GD1H/GD2H		FIN 13H		